



Photo Sonia Converset / ldd

Bientôt une jumelle alsacienne

Elles se ressemblent sans être identiques. Pourtant, elles sont « jumelles ». C'est le cas de plusieurs centaines de communes françaises.

Le mouvement des jumelages offre un vivier inestimable d'expériences et d'initiatives pour développer sur le terrain la citoyenneté européenne.

Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui s'associent pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits.

Le choix d'une commune partenaire peut répondre à différents critères mais il doit surtout obéir à un objectif : favoriser la pérennité des relations. Le plus souvent, c'est la recherche de similitudes qui préside au rapprochement et il faut que le courant passe entre les habitants

et les corps constitués des communes partenaires.

Lors des premiers contacts, on décide de la rencontre d'élus et de délégués de chaque ville. C'est l'occasion de faire connaissance, d'exposer ses motivations, d'établir des liens et de préparer un programme d'échanges.

Cette phase est très importante pour l'avenir des relations entre les deux communes car c'est à ce moment-là que les responsables doivent se mettre d'accord sur l'objectif du jumelage et les moyens à mettre en œuvre.

Après plusieurs mois de recherche, nous avons rencontré des élus d'une charmante commune d'Alsace située au pied des Vosges, proche des vignobles et de la route des vins, à 20km de Strasbourg. Commune de 5600 habitants, très touristique avec un tissu associatif important,

Wasselonne a paru correspondre aux critères de rapprochement que nous nous étions fixés.

C'est pourquoi, plusieurs élus dont Monsieur le Maire, se sont déplacés fin janvier sur l'invitation de leurs collègues alsaciens pour une première visite. Suite à cet accueil chaleureux et convivial, nous recevrons à notre tour les 26 et 27 juin, une délégation d'élus de Wasselonne afin de leur faire découvrir les richesses de notre territoire.

Suite à ces premiers échanges, il conviendra de mettre en place un comité de jumelage, sans doute dès cet automne, et j'aurai l'occasion d'en parler plus précisément lors d'une réunion où chacun d'entre vous sera bien évidemment convié.

Hubert Démolis,
Adjoint au Tourisme

SOMMAIRE

P2 . Décisions Municipales

Double récompense pour le port de sciez

P3 . Exposition Darwin

P4 . Événementiel et spectacles

Info Sciez

JUIN 2010

« Info Sciez » Mairie de Sciez

Commission Information et Communication

Tous vos courriels à flash@sciez.info



DECISIONS MUNICIPALES

Lors de sa séance publique du 4 mai 2010 le conseil municipal a pris les décisions suivantes:

Occupation du kiosque au port de plaisance pour la saison 2010

Convention a été passée avec Mme Chevallet pour l'occupation du Kiosque pour la période du 13 mars au 17 octobre 2010.

Allumeurs de Lune

Convention de collaboration sera signée avec l'Ufoval 74 pour l'accueil d'enfants à l'école des Petits Crêts à compter du 7 juillet 2010 et pour une durée renouvelable de 9 ans.

Etudes complémentaires au PLU

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme une étude a été commandée à l'Agence Groupement Territoire pour 19 600€ HT.

Projet d'échanges fonciers

La Commune de Sciez et Les Résidences du Léman pourront échanger des parcelles à Bonnatrait, « les Prés derrière », conformément aux directives du Scot et aux orienta-

tions du PLU. Cette mesure évite un gaspillage d'espace et favorise un projet comportant 50% de logements aidés.

Le Conseil unanime a donné un avis favorable.

Mise à disposition d'un terrain communal à l'Association Palpitation 74

Le conseil, à la majorité moins 3 voix contre (Mme Vuattoux, M. Huvenne et M. Claude Bidal par procuration) et 1 abstention (M. Kupper) a autorisé le Maire à passer convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal à Filly à l'association Palpitation 74 (Sports mécaniques).

30 ans du Port de Plaisance

Le conseil, à la majorité moins 3 abstentions (Vuattoux Georgette, Huvenne Bernard et Bidal Claude par procuration) autorise le Maire à passer convention de partenariat avec le Foyer Culturel de Sciez, fixant les modalités d'organisation des festivités du 30ème anniversaire du Port de Plaisance.

Le compte rendu complet du conseil municipal est affiché dans le hall de la mairie. Il est également disponible dans son intégralité et téléchargeable sur le site communal www.ville-de-sciez.com

PAVILLONS BLEUS 2010

Double récompense pour le Port de Sciez

Le lac Léman a été mis à l'honneur par deux lauréats : le Port de Sciez pour son deuxième Pavillon Bleu et le Port de Rives à Thonon-les-Bains qui reçoit son premier label. Ce sont les seuls ports labellisés sur les deux Savoies.

Le Port de Sciez a obtenu une mention spéciale et les félicitations du jury qui lui a remis le diplôme « La charte des plaisanciers Pavillon Bleu 2010 » en récompense de la large diffusion de cette charte environnementale.

En tant que Président de l'Association des Ports du Léman, Christian Vignaud «mettra tout en œuvre pour que les membres de l'association s'associent dans cette démarche environnementale pour la protection de la Faune et de la Flore du Lac». «Lors de la réunion de l'ensemble des ports du Léman le 26 mai à Genève, j'interviendrai pour inciter les Ports Suisses à s'inscrire, eux aussi, dans cette démarche de protection durable des eaux du Léman.»

La remise des Pavillons Bleus Nationaux qui avait été organisée à Sciez en 2009, a eu lieu cette année à Port Camargue du Grau du Roi. Le Jury International du Pavillon Bleu (41 pays) qui s'est réuni à Copenhague a labellisé en 2010, 77 ports français dont 3 d'outre-mer (4 ports ont perdu ce label)

Maud de Fontenoy, Porte-parole de l'UNESCO pour les océans, vice-présidente du conservatoire national du littoral, parraine les Pavillons Bleus pour l'année 2010. Ce label reçoit le soutien de l'organisation mondiale du Tourisme (OMT), du programme des Nations Unies et de l'UNESCO pour sa capacité à accompagner les politiques de développement durable des communes et ports de plaisance.

Participer au programme Pavillon Bleu c'est s'engager sur le long terme et suivre les recommandations émises année après année aux candidats en ce qui concerne des critères essentiels liés à l'éducation, à l'environnement, à la gestion du site, la gestion du milieu et des déchets dont la charte est affichée dans les ports labellisés. Des visites de contrôle toutes les années s'assurent du bon respect des critères.

Le Pavillon Bleu des Ports de Plaisance est une démarche volontaire, positive, annuelle et évolutive, un investissement sur le long terme qui profite aux populations résidentes et touristiques et valorise le port labellisé.



La divagation d'animaux dangereux

Article R6622-2

Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe (150€ maximum).

En cas de condamnation du propriétaire de l'animal ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal peut décider de remettre l'animal à une œuvre de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, laquelle pourra librement en disposer.

Les animaux dangereux et errants

Article L211-11

I-Si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire ou, à défaut, le préfet peut prescrire à son propriétaire ou à son détenteur de prendre des mesures de nature à prévenir le danger. Il peut à ce titre, à la suite de l'évaluation comportementale d'un chien réalisée en application de l'article L.211-14-1, imposer à son propriétaire ou à son détenteur de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude prévue au I de l'article L. 211-13-1

En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le détenteur de l'animal, des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci.

Si, à l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, le propriétaire ou le détenteur ne présente pas toutes les garanties quant à l'application des mesures prescrites, le maire autorise le gestionnaire du lieu de dépôt, après avis d'un vétérinaire désigné par la direction des services vétérinaire désigné par la direction des services vétérinaires, soit à faire procéder à l'euthanasie de l'animal, soit à en disposer dans les conditions prévues au II de l'article L. 211-25

II-En cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire ou à défaut le préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci et, le cas échéant, faire procéder à son euthanasie.

La mairie demande que le public lui signale la divagation des animaux Tel: 04 50 72 52 86

Exposition DARWIN

Au musée de préhistoire de Sciez en mai et juin;

occidental encore très religieux, dans lequel la majorité des gens, y compris les scientifiques, se réfèrent à une création divine de la Terre et des êtres vivants, dans un cadre

à des questionnements inédits : D'un côté, les progrès de la biologie moléculaire, les biotechnologies, ouvrent des perspectives fascinantes pour guérir les maladies, mieux nourrir les hommes...

De l'autre, ces mêmes progrès nous posent des problèmes d'éthique terribles : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous sommes en mesure de modifier considérablement et gravement non seulement notre environnement mais aussi le vivant et l'homme dans ce qu'ils ont de plus intime et fondamental : leur patrimoine génétique héréditaire.

Les travaux de Darwin sont à l'origine de l'affrontement toujours actuel entre un monde scientifique "matérialiste" et un monde que l'on appelle désormais "créationniste", qui peut prendre des formes très variées.

Une brillante conférence de Jean Gagnepain, conservateur du Musée des Gorges du Verdon et promoteur de l'exposition, a éclairé ces idées le samedi 22 mai.

Cet article en est le résumé.

Jeanine Henry Suchet, conseillère municipale en charge du Musée de Préhistoire

Exposition à voir jusqu'au 30 juin, les samedis et dimanches et sur rendez-vous pour les groupes. Entrée visite libre : 4 et 3 €, visite guidée : 6 et 5 €

Rens : 04 50 72 60 53 et sur le site www.museeguidou.com



"Les sciences de l'évolution : de Darwin aux biotechnologies du 21ème siècle"

L'exposition présente la vie et les travaux de cet observateur génial qui, au cours d'un voyage au long cours autour du monde observa les différences entre de petits animaux comme les pinsons et en déduisit l'hypothèse de l'Evolution : toutes les espèces vivantes ont évolué au cours du temps à partir d'un ou quelques ancêtres communs, grâce au processus de sélection naturelle.

Au milieu du XIXème siècle, c'est une véritable révolution idéologique dans un monde

immuable, dit "fixiste".

Pendant que Charles Darwin mûrissait et publiait ses travaux, en France, Louis Pasteur découvrait les microbes, réfutant la génération spontanée de la vie et un jeune moine, Gregor Mendel, dans l'anonymat du monastère de Brno (Moravie, actuelle République Tchèque), tirait de l'hybridation des pois, les lois fondamentales (dites lois de Mendel) d'une science nouvelle : la Génétique.

Sélection naturelle, microbiologie, Génétique, sont à l'origine de la biologie moderne.

150 ans plus tard, nous sommes confrontés

Ville-de-Sciez.com

Le site Internet ville-de-sciez.com propose chaque semaine de multiples reportages sur la vie locale et communale. Actuellement plusieurs émissions Tv sont disponibles :

Les Reportages à découvrir ce mois-ci :

- Nombreux reportages et des émissions en direct depuis la FoirExpo de Sciez
- Des échos de la cérémonie du 8 Mai
- Divers reportages sur les animations

célébrant l'Ouverture du Musée de Préhistoire

- Le Maire répond chaque mois sur le site Internet à toutes vos questions sur la vie communale, n'hésitez pas à poser vos questions par courriel adressé à : webmaster@ville-de-sciez.com ou plus simplement depuis notre site internet dans la rubrique : 'Point Presse du Maire'.

A découvrir sur le site : Le site communal est désormais accessible aux utilisateurs de l'iphone.

Aide Garde-port

Pour la saison d'été 2010 du 28 juin au 05 septembre inclus, nous recherchons une personne majeure pour seconder le Garde-Port (Présence obligatoire les week-ends et jours fériés)

Veuillez adresser votre lettre de motivation ainsi qu'un C.V. à l'attention de Monsieur le Maire—Mairie de Sciez – BP20 – 74140 SCIEZ

Renseignements au 04 50 72 60 33— Fax : 04 50 72 98 03—E-Mail : port-de-sciez@wanadoo.fr

Réunion d'anciens élèves et parents d'élèves Le dimanche 6 juin de 12h à 18h, les anciens élèves et parents d'élèves de Mme Lamontre sont invités à une réunion sous forme de buffet au 336 avenue de Genève. Renseignements au 04 50 72 67 41; mireillelamontre@hotmail.com

Vétérans

Des nouveaux survêtements, t-shirts, sacs et parkas pour les vétérans du foot ont été généreusement subventionnés par des sponsors. Nous tenons à les remercier (Terrassement 74, Ventimeca, Technifluides et les Chalets Mudry). Les matchs se déroulent le vendredi

soir dans une bonne ambiance et un très bon état d'esprit.

Pour jouer il faut avoir plus de 35 ans.

Toute personne intéressée doit appeler le 06-87-51-25-42.

Les vétérans organisent **le 13 juillet 2010** : buvette, petite restauration sur place avec DJ chorus Animations.



Une nouvelle entreprise, dénommée "entre ciel et terre", (arboriste-jardinier-paysagiste) s'est installée dans notre commune, à Chavannex, tél. 04.50.70.72.64 - 06.12.59.15.04

Événementiel et Spectacles

Pour toute annonce de manifestation : agenda@ville-de-sciez.com

Vous trouverez de plus amples informations sur les affiches de chaque manifestation

■ Théâtre de Guidou ■ C.A.S ■ Port ■ Place de l'Eglise

SEMAINE 22

Vendredi 4 juin

Gala de danse

19h section primaire
21h section adolescents et adultes
(réservation obligatoire)

Samedi 5 juin

Gala de danse

18h section primaire
20h section adolescents et adultes
(réservation obligatoire)

Fête du nautisme

Dimanche 6 juin

Judo

9h-12h Remise des ceintures de judo

Concert

18h Concert ensemble Cantus

Fête du nautisme

SEMAINE 24

Vendredi 18 juin

Théâtre

20h00 Représentation de théâtre des enfants
(réservation obligatoire)

Commémoration

20h30 70^{ème} anniversaire de la bataille de Narvick

Samedi 19 juin

Théâtre

17h Représentation de théâtre des enfants
(réservation obligatoire)

20h Représentation de théâtre des enfants
(réservation obligatoire)

Dimanche 20 juin

Fête de la Musique

15h Fête de la musique avec l'ensemble musical de sciez et différents groupes

Samedi 26 juin

Dance Country

13h30 Stages de danse country

Inauguration

17h Inauguration du sentier de l'évolution

Conférence archéologique

18h Conférence de Michel. Egloff : Les trésors archéologiques autour du lac de Neuchâtel

19h visite guidée de la salle de Géologie par les fossiles

20h Repas néolithique mésopotamien

Messe

18h30 messe à l'église

Bal Country

20h Bal country

Fête du sauvetage

Dimanche 27 juin

Fête du sauvetage

Avec réception des élus de la commune de Wasselonne en vue d'un jumelage

SEMAINE 23

Mardi 8 juin

Cinéma

20h30 Cinétoile « Mamuth »

Vendredi 11 juin

Théâtre

20h30 Représentation de théâtre des adolescents
(réservation obligatoire)

Samedi 12 juin

Théâtre

20h30 Représentation de théâtre des adolescents

SEMAINE 25

Mardi 22 juin

Audition

19h30 Audition des classes de chant de Tina Aagard

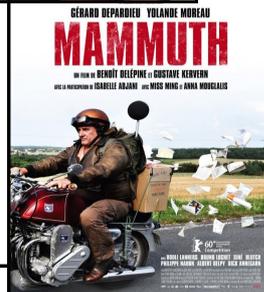
Cinéma

20h30 Cinétoile « Greenberg »

Vendredi 25 juin

Tennis

19h30 : remise des prix du tennis



Ensemble Cantus

Direction : Tina Aagaard
Taylan Cihan, luth

CONCERTS



à **THONON**: Samedi 5 juin à 20h30
à l'Eglise Protestante Baptiste,
24, avenue d'Evian

à **SCIEZ**: Dimanche 6 juin à 18h
au Théâtre du Guidou

Entrée libre



Renseignements: 04 50 72 30 96

Le Foyer Culturel de Sciez présente



vendredi 4 à partir de 19h
samedi 5 à partir de 18h

GALA DE DANSES



Chorégraphies:
Nathalie Burnet
Evelyne Jacquier
Estel Loosli
Paloma Sanchez

Réservations obligatoires
Foyer culturel: 04 50 72 70 47



Dimanche 6 juin dès 10h00

- Initiation rame sauvetage, voile, aviron
- Démonstrations pompier
- Exposition peintures, maquettes
- Concours dessins, photos
- Sorties pêche à la traine
- Démonstrations montage mouches et cuillères
- Promenades en bateaux
- Jeux et animations musicales

Buvette et petite restauration

Vin d'honneur à 12h00

Renseignements Capitainerie 04.50.72.60.33

Inscriptions préalables sorties pêche

Office de Tourisme.SCIEZ 04.50.72.64.57

INSCRIPTIONS 2010-2011 à l'ECOLE DE MUSIQUE de l'ENSEMBLE MUSICAL:

> - les réinscriptions sont à rendre pour le 21 juin.

> - les permanences pour les nouvelles inscriptions ont lieu à l'école de musique, place de l'église du mardi 22 au vendredi 25 juin de 17h30 à 19h30 et du mardi 29 juin au vendredi 2 juillet de 17h30 à 19h30. Renseignements au 04.50.72.30.96.